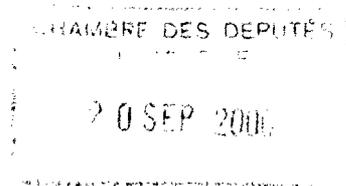




Luxembourg, le 20 septembre 2000

Monsieur Jean Spautz
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg



Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire part qu'au cours de la réunion du 20 septembre 2000 sur le rapport annuel de la coopération luxembourgeoise au développement, les membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes ont suggéré d'organiser le débat annuel en séance plénière sur la coopération au développement environ un mois après la parution du rapport. Ce débat aurait dès lors lieu fin octobre ou au mois de novembre et de toute façon avant les débats budgétaires, au lieu du mois de février.

Puisque le Ministre de la Coopération au Développement présente le rapport annuel de son ministère aux membres de la Commission dès septembre, il serait logique que ce travail en Commission fût suivi en octobre-novembre d'un débat en séance plénière sur le rapport concernant l'année précédente, plutôt qu'avec un retard ultérieur de six mois. Ainsi le débat public sur le rapport de 1999 aurait lieu en octobre-novembre 2000.

Veuillez transmettre cette proposition à la Conférence des Présidents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

Marcel Glesener

Vice-Président de la Commission des
Affaires étrangères et européennes

Transmis en copie pour information
- aux Membres de la Conférence des Présidents
Luxembourg, le 20 septembre 2000.
Le Greffier adjoint de la Chambre des Députés,
Pierre Dillenburg